

# Académie Vétérinaire de France

## LA LETTRE DE L'ACADÉMIE VÉTÉRINAIRE DE FRANCE

Cette lettre est publiée sous licence creative commons CC-BY-NC-ND 4.0



FONDATEUR : JEAN BLANCOU

### MEMBRES DU BUREAU

René Houin (Président), Jean-Luc Angot (Vice-Président), Jean-Pierre Jégou (Secrétaire Général), Michel Martin-Sisteron (Trésorier), Josée Vaissaire (Secrétaire de séance), Éric Plateau (archiviste).

### COMITÉ ÉDITORIAL

Agnès Fabre, Marianne Berdugo, Alexandra Briend-Marchal, Jean Kahn, Claude Milhaud, Josée Vaissaire, Jean-Paul Rousseau, Jean Dupouy-Camet.

### ÉDITORIAL

Chers collègues,

L'Académie a commencé l'année sur un rythme soutenu. Elle a renouvelé son conseil (notons en particulier l'élection de J.L. Angot comme vice-président), élu 4 nouveaux membres, et commencé à appliquer un programme particulièrement attractif : les lecteurs de ce numéro de la Lettre pourront en juger. Mais l'Académie n'a pas pour autant négligé ses fondamentaux, en particulier son effort pour faire mieux connaître ce qu'elle est et ce qu'elle fait. Cette lettre est l'un des éléments développés en ce sens : elle parle d'elle-même. Deux autres éléments ont fait l'objet d'une attention particulière au cours des derniers mois : le site web et le bulletin.

Le premier a été beaucoup amélioré dans sa présentation et dans sa lisibilité. Sans changer de cadre (du moins pour l'instant, pour des raisons budgétaires mais aussi de faisabilité par une équipe restreinte) le site est maintenant, grâce à J.P. Jégou et à M. Dhenain, un outil d'information précieux, de lecture facile et constamment mis à jour. Sa consultation fréquente est certes indispensable pour les membres de l'Académie (qui y disposent d'un espace réservé) ; elle est également recommandée à tous ceux qui sont concernés par la Médecine vétérinaire et notamment, aux étudiants.

Le second a pris, au cours des dernières années, le virage de l'édition en ligne. Cette transformation fondamentale a changé les dimensions de ce qui était une publication académique de bon niveau, mais à diffusion restreinte. L'Académie doit à Serge Rosolen le succès d'une opération difficile. Il a fait un travail remarquable et défini les conditions nécessaires au bon fonctionnement de la revue. Sans l'abandonner, il a souhaité être remplacé pour les fonctions de Rédacteur en chef. Il a trouvé en Jean Dupouy-Camet (fraîchement élu à l'Académie) un successeur compétent. Avec le concours d'un comité de rédaction maintenant bien structuré, la transition se passe bien : le Bulletin, si important pour la diffusion des travaux de l'Académie, gagne régulièrement de nouveaux lecteurs.

Pour terminer en s'en tenant aux fondamentaux, disons que l'Académie travaille. Plusieurs avis sont en préparation et devraient être émis prochainement dans des domaines aussi différents que le bien-être animal, l'enseignement vétérinaire, les hypertypes... Un programme chargé mais passionnant, auquel tous auront à cœur de participer.

Pr. René Houin  
Président de l'Académie Vétérinaire de France



## PROGRAMME DES SÉANCES

Séances Publiques à 14h  
Académie de Chirurgie  
15 rue de l'École de Médecine -  
75006 Paris

### Jeudi 21 Mars

Séance thématique : L'éducation thérapeutique. coordinateur: Éric Guaguère (Section 2)

### Jeudi 4 Avril

Communications libres (Section 2)

### Jeudi 18 Avril

Séance thématique : Bienfaits sociaux et thérapeutiques de l'interaction Homme-Animaux. Journée à l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort. coordinateurs : Yves Le Floc'h et Michel Germain (section 3). Avec la participation de Vanessa Louzier, Martine Hausberger, Perrine Marseille, Isabelle Fromantin, Marie-Claude Leuret, Fabienne Delfour, Albert Becker, et Robert Kohler.

### Jeudi 16 Mai

Séance thématique : Le vivant dans la ville. coordinateur : Jean-Yves Gauchot (Section 2)

### Jeudi 23 Mai

Communications libres (Section 3)

### Jeudi 6 Juin

Séance des lauréats

### Jeudi 20 Juin

Séance thématique : Médecine comparée et innovations thérapeutiques. coordinateur : Marc Dhenain (Section 1)

Le programme détaillé des séances à venir se trouve sur le site web de l'Académie dans le menu « séances » ([www.academie-veterinaire-defrance.org](http://www.academie-veterinaire-defrance.org)).

# Académie Vétérinaire de France

## LA LETTRE DE L'ACADÉMIE VÉTÉRINAIRE DE FRANCE

Cette lettre est publiée sous licence creative commons CC-BY-NC-ND 4.0



### ACTUALITÉS

#### Évènements et colloques

Séance Solennelle du 8 Novembre 2018 : Cette séance organisée dans l'amphithéâtre d'honneur de l'Académie de Médecine (ANM) avait comme orateur invité d'honneur **Maître Christian Huglo**, avocat, dont la communication portait sur les « vétérinaires et l'environnement » (article disponible dans le Bulletin de l'Académie Vétérinaire – BAVF <http://documents.irevues.inist.fr/handle/2042/69751>). Notre compagnie a été accueillie par le professeur **Jean-François Allilaire**, secrétaire perpétuel adjoint de l'ANM. Ce dernier a axé son discours sur le paradigme « One Health » et a précisé qu'en 1902, l'actuel hôtel particulier siège de l'ANM comprenait une étable à vache où des échantillons étaient recueillis pour vacciner Paris en lien avec l'Institut Pasteur. Il a incité le public à aller admirer en fin de séance le tableau représentant Jenner et ses premiers essais de vaccination anti-varioloque à partir de la variole du bovin. (**photos 1 et 2**). Après le discours d'introduction du Président en exercice **Éric Plateau**, les prix ont été remis aux lauréats. Le grand Prix Claude Bourgelat a été décerné aux **Services Vétérinaires des Armées**. (**photo 3 et 3 bis**). Le prix de la Fondation Xavier Bernard, au titre de l'année 2017 a été remis à plusieurs confrères représentés par **Karim Adjou**, professeur à l'ENVA pour leur ouvrage : « Guide Pratique de l'autopsie des ovins » aux Éditions France Agricole (**photo 4**). Le livre de notre collègue **Claude Milhaud** (section 3 et président de la commission transversale « relations Homme-Animaux » - RHA) a été mentionné comme « ouvrage remarqué » et une médaille a été remise à l'auteur lors d'une séance ultérieure (**photo 5**). La séance complète et la remise de l'ensemble des prix ont été relatées dans la presse professionnelle.



**Photo 1** : de gauche à droite : JP Jégou, René Houin, Eric Plateau et le Pr. JF Allilaire.



**Photo 3** : Remise du grand Prix Bourgelat au Service Vétérinaire des Armées, représenté par le Dr. Ph. Ulmer, vétérinaire biologiste Général.



**Photo 2** : Maître Ch Huglo et le Pr. JF. Allilaire.



**Photo 3 bis** : les représentants du Service vétérinaire des Armées, le Pr. René Houin et Agnès Fabre.

# Académie Vétérinaire de France

## LA LETTRE DE L'ACADÉMIE VÉTÉRINAIRE DE FRANCE

Cette lettre est publiée sous licence creative commons CC-BY-NC-ND 4.0



**Photo 4 :** de gauche à droite : M. Martin Sisteron, le Pr. K. Adjou et JP Jégou.



**Photo 5 :** Cl. Milhaud et E. Plateau

Séance du 22 Novembre 2018 : Cette séance avait pour thème : « le vétérinaire dans la chaîne alimentaire » et était coordonnée par nos collègues de la section 3 : **Éric Poudelet** et **Jacques Risse**. Notre collègue **Anne-Marie Vannelle**, IGSPV (Inspectrice Générale de Santé Publique Vétérinaire) honoraire a disserté sur la place de l'inspection vétérinaire en abattoir (contrôles officiels), en expliquant bien que l'abattoir est le point de jonction entre l'amont et l'aval des filières. Dans ce lieu, hautement symbolique pour l'histoire de la santé publique vétérinaire (SPV) se côtoient des thématiques propres à la santé animale, la protection animale et la sécurité sanitaire des aliments. On peut y mettre en pratique le nouveau concept de « surveillance syndromique ». De nombreuses questions ont été posées dont une sur le lobbying actuel en faveur de l'abattage à la ferme par analogie avec la situation en Suède (abattoirs mobiles). Ensuite, **Jean-Luc Mériaux**, secrétaire général de l'Union Européenne (UE) du Commerce du Bétail et des métiers de la Viande à Bruxelles, a décrit les règles vétérinaires pour l'importation des viandes, en provenance des pays tiers. Il a rappelé que l'organisation qu'il représente existe depuis le début des années 1950, donc avant la création du Marché Commun et que l'UE est le premier importateur et exportateur de produits agricoles. Cette communication a été suivie de celle de **Gilles Le Pottier**, ingénieur agricole, délégué général des interprofessions avicoles, créateur de l'interprofession de la filière « dinde » avec notre collègue Jacques Risse. Un point sur la première crise des salmonelles a été effectué ainsi que sur la rénovation de l'inspection sanitaire en 2006. Le « nouveau » règlement UE sur les contrôles officiels de 2017 a aussi été discuté. **Laurent Laloux**, directeur du Laboratoire de sécurité des aliments à l'ANSES, site de Maisons-Alfort a conclu cette série de conférences par la présentation des missions de son unité afin d'expliquer leur importance en matière de SPV. Toutes les présentations de cette séance sont disponibles dans le BAVF. Une autre communication, de notre consœur **Sylvie Chastant-Maillard**, Professeur à l'École vétérinaire de Toulouse sur le transfert de l'immunité passive chez le chiot a également été présentée.

Séance du 20 décembre 2018 : Cette séance était organisée dans les locaux de l'Académie d'Agriculture de France et coordonnée par nos collègues Yves Le Floch et Jacques Risse (section 3). Sur le thème « Une santé : Biodiversité et service écosystémique dans l'Environnement ». **Barbara Demeneix**, Professeur au Muséum d'Histoire Naturelle (Chaire de physiologie) et directrice du laboratoire « Évolution des régulations endocriniennes » a expliqué l'impact des perturbateurs endocriniens sur l'écosystème et la biodiversité. Puis **Laurent Debarbieux**, Directeur de Recherches à l'Institut Pasteur, Département de Microbiologie a présenté les applications biotechnologiques des bactériophages. Dans le même ordre d'idées, **Catherine Schouler**, Directrice de Recherches de l'Équipe pathogénie de la colibacillose aviaire au centre INRA de Nouzilly (Val de Loire) a décrit ces applications dans les domaines vétérinaires et agro-alimentaires. **Ariane Bize**, chargée de Recherches dans l'Unité de Recherche Hydrosystèmes et Bioprocédés de l'Irstea (centre d'Antony) a de son côté évoqué les applications en matière agricole et environnementale (lutte contre la pollution des sols, nappes phréatiques). Les résumés des communications de cette séance figurent sur le site de l'Académie Vétérinaire : [https://www.academie-veterinaire-defrance.org/fileadmin/user\\_upload/Actu\\_pdf/INTRODUCTION\\_YLFS\\_AVF\\_Seance\\_20\\_decembre\\_2018.pdf](https://www.academie-veterinaire-defrance.org/fileadmin/user_upload/Actu_pdf/INTRODUCTION_YLFS_AVF_Seance_20_decembre_2018.pdf)

Séance du Président du 24 Janvier 2019. Thème : « Enzooties majeures des Pays du Sud, relation avec la Santé Humaine » Notre Président, le Professeur René Houin, a fait du « One Health » avant la lettre, puisqu'en tant que parasitologue, il a côtoyé et travaillé avec de nombreux vétérinaires. L'organisation de cette séance lui tenait donc à cœur. Sont successivement intervenus la Dre **Nadège Leboucq** (ENVT, 1997), le Dr **Stéphane de la Rocque** (ENVL, 1991), le Professeur **Jozef Vercrusse** ex chef de l'équipe de Parasitologie de la Faculté vétérinaire de Gand, et enfin le Professeur **Stéphane Bertagnoli** (ENVT, 1988) représentant aussi le Professeur **Philippe Jacquiet** (ENVL, 1986), tous deux coordonnant le master « Gestion Intégrée des Maladies Tropicales » (GIMAT) du CIRAD-ENVT-Université de Toulouse. La conférence introductive effectuée par notre consœur, Inspectrice de santé publique vétérinaire et coordinatrice de la plateforme de l'OIE

# Académie Vétérinaire de France

## LA LETTRE DE L'ACADÉMIE VÉTÉRINAIRE DE FRANCE

Cette lettre est publiée sous licence creative commons CC-BY-NC-ND 4.0

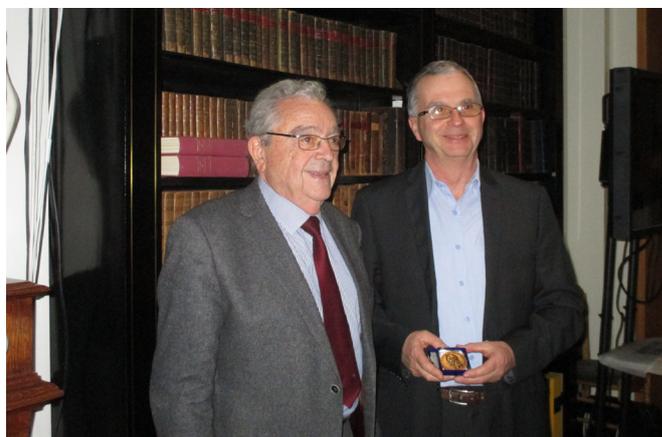


des centres collaborateurs pour la formation des vétérinaires officiels (ENSV VetAgrosup Lyon), portait sur « les Enjeux liés aux maladies endémiques à fort poids dans le sud ». Notre Président a rappelé qu'il avait été accueilli dans notre Compagnie par le regretté **Jean Blancou**, ex Directeur Général de l'OIE. Puis, le **Dr de la Rocque**, conseiller technique et chef de l'équipe « Une seule santé » dans le programme des urgences de l'OMS a expliqué comment gérer les urgences zoonotiques dans les pays du Sud et insisté sur le rôle des vétérinaires dans la sécurité sanitaire mondiale. Le professeur **Jozef Vercruyse**, fort de son expérience de coordinateur du centre OMS pour l'évaluation des médicaments utilisables contre les verminoses animales et humaines contractées à partir du sol et spécialiste des bilharzioses a décrit la contribution des parasitologues vétérinaires dans le contrôle des helminthes intestinaux chez l'homme. Enfin notre confrère **Stéphane Bertagnoli** de l'ENVT a rendu l'hommage souhaité par notre Président, à l'enseignement mis en place par **Pierre Morel**, vétérinaire, Docteur ès Sciences, responsable de l'enseignement de Parasitologie à l'IEMVT, et chargé d'enseignements à l'Institut Pasteur et à la Faculté de médecine de Créteil. Il était Membre de l'Académie Vétérinaire de France. Il a décrit le master GIMAT du CIRAD-ENVT. L'un des points très forts de cet enseignement est le long stage qu'il comporte pour appliquer sur le terrain la formation acquise au cours des deux années consacrées aux maladies animales tropicales. Les articles de toutes ces présentations seront publiés dans le Bulletin de l'Académie.

Séance du 7 février 2019 : Cet après-midi a été marqué par l'hommage au Docteur Jean-Pierre Bornet, Président 2001, membre émérite de la Section 3, par notre collègue Philippe de Wailly et par la réception de notre nouveau membre, le Professeur **Jean Dupouy-Camet**, médecin parasitologue élu en 2018, par notre Président. Les discours de nos deux éminents parasitologues figureront dans le Bulletin de l'Académie. **(photo 6)**.

La réunion a été coordonnée par **Éric Poudelet** (section 3). Le thème en était : « La mer, ses coquillages, ses stocks épuisables, ses mystérieuses migrations » **(photo 7)**. Première intervenante, **Soizick Le Guyader**, Directrice de recherche, pharmacienne, responsable du laboratoire de Santé, Environnement et Microbiologie de l'IFREMER à Nantes, a disserté de la salubrité des coquillages, de l'enjeu des contaminations par les virus et les bactéries. La contamination des huîtres est un sujet d'importance : ces coquillages sont consommés crus contrairement aux moules. De 1716 à l'épidémie de fièvre typhoïde en 1930, l'histoire est parsemée d'épisodes de contamination humaine ayant donné lieu à diverses réglementations. L'équipe de la Dre Le Guyader s'occupe de la contamination par les norovirus depuis le début des années 2000. En 2018, les huîtres représentent les principaux aliments infectés. La France est le premier producteur d'huîtres dans l'UE et exporte dans d'autres États membres. La plupart du temps les virus transmis sont des norovirus à l'origine de gastroentérites non bactériennes et hivernales.

Dans un tout autre domaine, le deuxième orateur : **Alain Biseau**, ingénieur agronome, spécialisé en halieutique, chargé de mission à l'IFREMER de Lorient et expert auprès du Conseil international pour l'Exploitation de la Mer (CIEM), a invité à réfléchir à la question suivante : « La mer peut-elle nourrir 7 milliards d'humains (et bientôt 10) ? » en étudiant l'état des stocks des ressources halieutiques. Dans sa conclusion, il propose de tenir compte des relations entre les différentes espèces de poissons car les diagnostics de l'IFREMER sont « monostocks », de poursuivre l'amélioration de la conception des engins de pêche afin de limiter l'impact sur les écosystèmes (chalutiers), de renforcer les partenariats entre scientifiques et pêcheurs afin d'aider ces derniers à sélectionner leurs matériels (ex : filets permettant aux petits poissons de s'échapper et de grandir). **Éric Feunteun**, Professeur en écologie marine, ichtyologie et migrations, directeur de la station marine de Dinard du Muséum d'Histoire Naturelle a terminé la séance par une conférence sur « la biologie, l'écologie et l'enjeu des connaissances pour une conservation des poissons migrateurs, notamment les diadromes » (anguilles, saumons, lamproies) ». L'équipe d'Éric Feunteun a étudié ces migrations dans le cadre du programme européen ILIAD.



**Photo 6** : le Pr. Houin et le Pr. J Dupouy-Camet.



**Photo 7** : E. Feunteun, S. Le Guyader, A. Biseau, R. Houin et E. Poudelet.



Séance du 21 février 2019 : Thème : « Nouvelle gouvernance en matière de bien-être et protection des animaux de rente ». Coordonnateurs : Agnès Fabre et Claude Milhaud (section 3 et commission RHA). Un franc succès pour cet après-midi qui a rassemblé plus de 50 personnes internes ou externes à l'Académie dans la petite salle des Cordeliers (**photos 8 et 9**). La gouvernance a été déclinée suivant la hiérarchie des textes : depuis l'élaboration de ces derniers par les institutions de l'UE jusqu'au niveau français où organismes gouvernementaux et para gouvernementaux entrent en jeu. **Luc Mirabito**, ingénieur agronome, chargé de mission sur le bien-être à l'Institut de l'Élevage (IDELE) et jusqu'à présent personnalité scientifique nommée par la Commission de l'UE pour la récente plateforme européenne sur le BEA a présenté cette structure et expliqué le concept de « soft law ».

Notre consœur **Clara Marcé** (ENVN 2005), ISPV et cheffe du bureau de la protection animale à la DGAL a ensuite fait part des actualités réglementaires sur le plan national. Elle a exposé les points concernant la protection animale contenue dans la loi adoptée en octobre 2018, faisant suite aux États Généraux de l'Alimentation. Notre consœur, **Florence Etoré**, de l'Anses, a ensuite pris la parole (ENVA 1991). Le fonctionnement général de l'agence a été décrit avec ses comités d'experts (CES), ses groupes de travail (GT) et la méthodologie d'évaluation des risques. Un focus a été fait sur le GT « Bien-Être Animal », actif de 2012 à 2018 (deux mandatures). Enfin **Alain Boissy**, directeur de recherches à l'INRA et responsable du CNR BEA (Centre National de Références sur le Bien-Être des Animaux) a expliqué le contexte de la création et les missions de cette structure.



**Photo 8** : Cl. Milhaud, A. Fabre, A. Boissy, F. Etoré, L. Mirabito, R. Houin et JP Jégou.



**Photo 9** : Cl. Marcé.

## ÉLECTIONS DE MEMBRES AU TITRE DE 2018

Dans sa séance du 10 Janvier 2019, l'Académie a élu :

pour la section 1, **Éric Leroy** (Alfort 1990), Directeur de Recherches de classe exceptionnelle UMR IRD-CNRS-UM et **Benoît Jaulhac** (Médecin) Professeur des Universités et praticien hospitalier de la Faculté de médecine et des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, chef de service du Laboratoire de Bactériologie des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

pour la section 3, **Anne-Marie Vannelle** (Alfort 1977), Inspectrice Générale Honoraire de Santé Publique Vétérinaire (IGSPV) et **François Bricaire** (Médecin), Professeur honoraire et praticien hospitalier, ex chef de service des Maladies Infectieuses à l'UFR de la Pitié-Salpêtrière à Paris.

## LES MEMBRES - ANNUAIRE

### Les nouveaux membres



**Anne-Marie Vannelle (Photo 10)** (ENVA 1977) est diplômée de l'Institut Pasteur, Inspectrice Générale Honoraire de Santé Publique Vétérinaire de classe exceptionnelle ; elle est depuis juin 2018 membre du comité de déontologie du Conseil Général de l'Agriculture et des Espaces ruraux (CGAAER). Elle est auteure ou co auteure de nombreux rapports d'études ou d'inspection du CGAAER concernant principalement l'hygiène alimentaire et les abattoirs.

# Académie Vétérinaire de France

## LA LETTRE DE L'ACADÉMIE VÉTÉRINAIRE DE FRANCE

Cette lettre est publiée sous licence creative commons CC-BY-NC-ND 4.0



**Benoit Jaulhac (photo 11)** est médecin, Professeur de Bactériologie et Praticien Hospitalier à la faculté de médecine de Strasbourg. Ses activités de recherche ont majoritairement porté sur les agents de zoonoses, notamment la borréliose de Lyme mais aussi d'autres agents d'infections virales ou bactériennes transmises par les tiques. Il est directeur du Centre National de référence des *Borrelia*. Il dirige également le service de Bactériologie médicale du CHU de Strasbourg. Il est membre de l'European Society for Clinical Microbiology and Infectious Diseases et auteur de nombreuses publications et communications et de brevets.



**Éric Leroy (photo 12)** (ENVA 1990) est directeur de recherches à l'IRD, directeur du Centre International de Recherches Médicales de Franceville (CIRMF) au Gabon et spécialiste de la maladie Ebola. Il est membre de l'Académie de Médecine, section sciences vétérinaires et expert OMS pour les fièvres hémorragiques virales et les arboviroses. Auteur de nombreuses publications, il a été lauréat du prix Christophe Mériex décerné par l'Académie des Sciences en 2009.



**François Bricaire (photo 13)** est médecin, Professeur émérite et Praticien Hospitalier à l'Université Paris VI. Il est membre de l'Académie de Médecine et ex chef de service des maladies infectieuses à l'Hôpital de la Pitié-Salpêtrière. Il a enseigné en Tunisie et participé à la création du SAMU de Pékin en collaboration avec le SAMU de Paris. Il est président des opérations internationales de la Croix Rouge ainsi que de la commission scientifique des Entretiens de Bichat. Il est l'auteur de nombreuses publications.

## LES ACTIVITÉS DE L'ACADÉMIE

### Activité des sections

#### Section 1

Réunions de la section les 18 octobre (« une seule santé ») et 22 novembre 2018, puis le 10 janvier 2019. **G. Lenoir, M. Dhenain et D. Le Bars** ont été ré élus respectivement à la présidence, vice-présidence et secrétariat de la section. Deux avis sont en cours, avant d'être présentés en séance plénière de l'Académie : l'un sur le développement de la formation par la recherche dans les ENV et l'autre sur les interactions précoces, dès le recrutement des étudiants dans les ENV, entre professionnels de la santé animale et de la santé humaine. **Jean Dupouy-Camet** a pris la suite de **Serge Rosolen** en tant que rédacteur en chef du BAVF.

#### Section 2

Des membres de la section 2 et de la RHA ont participé début mars à une réunion à la DGAL afin de discuter des suites à donner à l'avis de l'Académie sur les Hypertypes, adopté en juin 2018.

#### Section 3

La section 3 s'est réunie le 29 novembre 2018 et le 7 février 2019.

# Académie Vétérinaire de France

## LA LETTRE DE L'ACADÉMIE VÉTÉRINAIRE DE FRANCE

Cette lettre est publiée sous licence creative commons CC-BY-NC-ND 4.0



### Activité des membres

Jean-Luc Angot (section 3) a été reconduit par arrêté dans ses fonctions de président de la section « prospective, société, international » du CGAAER, à compter du 13 février. En tant que président du comité d'éthique des abattoirs du Conseil National de l'Alimentation, il a officiellement présenté le 7 février 2018, le rapport issu de quinze mois de travaux de ce groupe de concertation. Ce document est disponible sur le site de l'Académie Vétérinaire : [https://www.academie-veterinaire-de-france.org/fileadmin/user\\_upload/4\\_Documents\\_dossiers-thematiques/3\\_BienEtreAnimal/3-4-MiseaAMortAnimaux/4-3-CNA\\_Avis-82-Comite-ethique-abattoirs.pdf](https://www.academie-veterinaire-de-france.org/fileadmin/user_upload/4_Documents_dossiers-thematiques/3_BienEtreAnimal/3-4-MiseaAMortAnimaux/4-3-CNA_Avis-82-Comite-ethique-abattoirs.pdf).

Dans un autre domaine, Jean-Luc Angot a dirigé du 11 au 15 mars, les travaux de la 31<sup>e</sup> réunion du Comité des principes généraux (CGP) du Codex Alimentarius (instance dépendant de la FAO et de l'OMS), regroupant l'Union européenne et 188 pays. Notre vice-président est en effet président de ce comité international. Cette réunion se tenait en France, à Bordeaux, et parallèlement aux négociations, les délégations ont visité un élevage d'esturgeons (production de caviar d'Aquitaine) et diverses structures agricoles. Par cette mention dans La Lettre, un hommage est rendu aux membres de notre Compagnie, anciens fonctionnaires internationaux tels Jacques Crosnier, Éric Poudelet (section 3) et Michel Thibier (section 1) (**photos 14 a et b**). Photos obtenues avec l'aimable autorisation du Codex Alimentarius.

Sabrina Krief (section 1), Professeure au Museum National d'Histoire Naturelle a accompagné l'ex ministre de la Transition Ecologique : Nicolas Hulot et l'actrice Nathalie Baye lors d'une mission en Ouganda pour observer les derniers grands singes comme expliqué dans un article paru dans Paris Match du 28 février.

Éric Plateau (Président en 2018), Renaud Tissier (section 1), Christophe Degueurce, Jean-Luc Angot (section 3), Éric Guaguère, Christine Médaille (section 2) et beaucoup d'autres de nos membres ont participé à la Journée nationale vétérinaire le 7 février. Lors de cet événement le nouveau logo de « la vétérinaire » a été dévoilé (**photo 14 c**) avec un nouveau slogan : « vétérinaire pour la vie, pour la planète ». À cette occasion une interview de notre collègue Jean-Luc Angot concernant la bien-être animale a été diffusée. Elle est disponible sur le site de l'Académie et par le lien suivant : [https://twitter.com/OrdreVet\\_France/status/1093551511035101185](https://twitter.com/OrdreVet_France/status/1093551511035101185).

Comme chaque année, certains de nos collègues ont fait office de jurés lors du Concours Général Agricole du Salon International de l'Agriculture, les 23 et 24 février, section œnologie. Agnès Fabre (section 3) et André-Laurent Parodi (section 1) ont ainsi pu déguster les millésimes 2018 dans les appellations vins du Languedoc Roussillon et vins de Bourgogne respectivement. (**photo 15**).



**Photo 14 a** : Logo de la réunion du CGP à Bordeaux. Avec l'aimable autorisation du Codex Alimentarius.



**Photo 14 b** : J-L Angot présidant les séances du CGP. Avec l'aimable autorisation du Codex Alimentarius.



**Photo 14 c** : Logo de la Journée Nationale vétérinaire.



**Photo 15** : A-L Parodi et A. Fabre entourés d'un autre juré et d'un responsable (vétérinaire) du Concours général Agricole.

# Académie Vétérinaire de France

## LA LETTRE DE L'ACADÉMIE VÉTÉRINAIRE DE FRANCE

Cette lettre est publiée sous licence creative commons CC-BY-NC-ND 4.0



### Commission RHA

La commission s'est réunie les 23 octobre, 27 novembre et 19 décembre 2018, puis les 29 janvier 26 février et 7 mars 2019. La question de la conscience des animaux est toujours travaillée. Le 29 janvier, Thierry Decelle, Chief Veterinary officer au sein du groupe pharmaceutique SANOFI a été auditionné. Le concept de « Culture of care » pour aller au-delà de la bienveillance a été présenté.

## LE TRAVAIL DES COMMISSIONS

### La commission RHA

#### **Un fait de société, l'émergence de labels privés relatifs au bien-être animal. (AF)**

Parallèlement à d'autres pays européens, on voit actuellement fleurir dans les rayons de nos grandes surfaces des aliments étiquetés en fonction du bien-être animal (BEA). D'après le dernier Eurobaromètre, 71% des français sont prêts à payer plus pour valoriser le BEA mais dans les limites d'une augmentation des prix de l'ordre de 5 à 10% ! Le ministère de l'agriculture a donné un mandat au Conseil National de l'Alimentation pour explorer l'étiquetage du lait et de la viande en fonction des conditions d'élevage. Mais la grande distribution ou certains groupements de producteurs n'ont pas attendu pour lancer « leurs » labels privés, donc non garantis par l'État.

Voici quelques exemples de ces labels privés :

- \* *Les 2 vaches* : marque issue de l'association entre Danone et Stonyfield Farm (n°1 du yaourt biologique aux États-Unis) encourage dès 2006 les producteurs de lait « bio » de Normandie dont l'élevage répond à certains « indicateurs clés » de BEA (état de l'engraissement, score de locomotion, taux de réforme, taux de mammites, comportement du troupeau, indice de confort, nombre de jours au pâturage par an et état de propreté).
- \* *Bio Cohérence* (2010) créée et gérée par les acteurs de la filière, de la production à la consommation, impose que les animaux, élevés sous cahier des charges « bio » soient systématiquement étourdis avant l'abattage et que le transport des animaux ne dépasse jamais 8 heures consécutives.
- \* *Le logo porc authentique élevé sur paille* (2013) résulte d'une démarche entre des éleveurs de porcs sur litière et une association de développement durable, le Réseau Cohérence, impliquant aussi des artisans bouchers charcutiers.
- \* « *L'Appel des Prés* » (2017, Lactel) exige des surfaces minimales de pâturage de 10 ares par vache et une durée de pâturage d'au moins 200 jours par an.
- \* « *Les Laitiers Responsables* » (2018, groupe Sodial) prévoient un pâturage moyen de 150 jours et une rémunération plus élevée des éleveurs formés au respect du bien-être animal selon la méthode « signe de vaches » (mise au point par CowSignals, aux Pays-Bas).
- \* *La Nouvelle agriculture* créée par la coopérative *Terrena* en 2015 commercialise de la viande et du lait de bovins élevés sur litière, avec une densité réduite et des brosses de grattage.
- \* *La marque du consommateur – C'est qui le patron ?* (CQLP 2016) permet aux consommateurs d'intervenir dans l'élaboration de cahiers de charges de certains produits en ligne. CQLP commercialise ainsi le lait du consommateur, provenant de France, de vaches ayant pâturé 3 à 6 mois dans l'année, avec une alimentation hors pâturage garantie sans OGM, des steaks hachés frais et surgelés issus d'animaux ayant séjourné 6 mois de pâturage en moyenne, des œufs provenant de poules élevées en plein air.
- \* *Happy Cow* est un label initié en 2016 par Obione, une entreprise experte en BEA et par des éleveurs. Tous les deux ans, chaque élevage est audité par les spécialistes d'Obione et son vétérinaire traitant. Leur évaluation est guidée par une grille de 200 critères élaborés à partir de la méthode *Welfare Quality*. Elle est complétée par l'application « *Cow-notes* » d'aide à l'évaluation de certains critères (lésion des jarrets, remplissage du rumen, boiteries ...) Le score obtenu doit être supérieur à 80% en élevage allaitant et supérieur à 90% en élevage laitier pour que l'élevage soit déclaré « Happy ».
- \* *Poulehouse*, créée en 2017, possède une ferme de 16 ha recueillant des poules pondeuses réformées afin d'éviter qu'elles ne soient abattues. Son financement repose sur des volailles élevées en « bio » et des œufs commercialisés au prix d'1 euro l'unité.

Pourraient être encore citées :

- certaines initiatives des distributeurs en co construction avec des APA welfaristes. *Casino* en association avec la LFDA (*Ligue Française des Droits de l'Animal*), le CIWF (*Compassion in World Farming*) et l'OABA (*Œuvre d'Assistance aux bêtes d'Abattoir*) a lancé l'étiquetage des poulets de chair de sa marque *Terres et Saveurs* (plus de 230 critères sont évalués pour définir un niveau, de A pour le plus élevé à D pour les produits standards). En janvier 2019, *Carrefour* a mis en œuvre un audit totalement indépendant de l'ensemble des abattoirs fournissant ses marques selon le référentiel de protection animale établi par l'OABA. En parallèle, il devient le premier distributeur français à installer des caméras dans ses abattoirs ;
- des structures importantes sont en phase de mise en place telle la plateforme collaborative de l'INRA « *Le Lit Ouesterel* » qui rassemble des acteurs de l'élevage du Grand Ouest ou tel le consortium *Ferme France* d'ambition nationale mais à prix d'adhésion non négligeable.